



**MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE,
DE L'AGRO-ALIMENTAIRE
ET DE LA SOUVERAINETÉ
ALIMENTAIRE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, le 23/12/2025

DNC : Annie Genevard, ministre de l'agriculture, confie au CIRAD une analyse de risques complémentaire sur le cas particulier d'une zone ayant atteint l'immunité vaccinale

Annie Genevard, ministre de l'agriculture, de l'agro-alimentaire et de la souveraineté alimentaire, prend acte des conclusions de la cellule de dialogue scientifique qu'elle a initiée le 15 décembre dernier. La cellule a évalué les propositions des représentants professionnels agricoles d'Occitanie sur d'éventuelles évolutions du protocole sanitaire mis en place pour lutter contre la dermatose nodulaire contagieuse (DNC) en Occitanie.

Cette cellule a conclu que « *l'amplification de la politique de vaccination est considérée comme un facteur déterminant de réussite de la stratégie de lutte contre la dermatose nodulaire contagieuse tout comme le contrôle des mouvements des animaux dans les zones réglementées et les zones vaccinales* » et que « *concernant la stratégie de dépeuplement, les scientifiques considèrent qu'en l'état des connaissances et de la situation, le protocole ne peut être revu* ».

Comme le recommande la cellule, la ministre a confié ce jour une analyse de risques complémentaire sur le cas particulier d'une zone ayant atteint l'immunité vaccinale au Centre de coopération internationale en recherche agronomique pour le développement (CIRAD) qui constituera, avec un consortium d'experts scientifiques d'institutions reconnues en matière de santé animale, une méthodologie et un calendrier de travail.

L'approfondissement du dialogue entre experts scientifiques et professionnels agricoles est de nature à nourrir, sur un temps long, des travaux scientifiques robustes destinés à renforcer notre connaissance de l'épizootie et nos moyens de lutter contre celle-ci.

Contacts presse

Service de presse d'Annie Genevard
Tél : 01 49 55 59 74
cab-presse.agriculture@agriculture.gouv.fr

Service de presse du ministère
Tél : 01 49 55 60 11
ministere.presse@agriculture.gouv.fr

Ministère de l'agriculture,
de l'agro-alimentaire
et de la souveraineté alimentaire
Hôtel de Villeroy
78 bis rue de Varenne
75007 Paris
www.agriculture.gouv.fr
@Agri_Gouv